

**Profil d'enseignement pour le Bachelier en Droit**  
Faculté de Droit et Criminologie

**Une maîtrise conceptuelle et technique**

**Compétence 1 : Maîtriser les concepts, les techniques et la terminologie pour exprimer une pensée juridique rigoureuse.**

**1. Acquérir les savoirs fondamentaux pour maîtriser les mécanismes juridiques**

- Maîtriser l'organisation des pouvoirs permettant d'identifier les institutions et les sources du droit
- Acquérir un socle de savoirs juridiques de base permettant de travailler avec des savoirs plus affinés et de qualifier juridiquement des situations (de plus en plus) complexes
- *Développer des stratégies adéquates pour actualiser systématiquement son savoir juridique.*

**2. Utiliser la langue comme un outil de la pensée juridique**

- Choisir une terminologie juridique appropriée et précise, y compris dans ces nuances
- Exprimer sa pensée de façon construite et rigoureuse
- Maîtriser les règles de références aux sources documentaires
- *Mobiliser des connaissances linguistiques spécifiques en anglais permettant de s'ouvrir à d'autres systèmes juridiques*
- *Maîtriser le néerlandais pour exploiter toutes les sources du droit propres au contexte belge*

**Une approche pragmatique du droit**

**Compétence 2 : S'inscrire dans une approche pragmatique du droit pour résoudre des questions concrètes**

**1. Transformer une problématique de terrain en question juridique :**

- Maîtriser les outils de recherche juridique et les techniques de lecture efficaces
- Identifier et délimiter les sources du droit pour qualifier les faits et déterminer les axes de travail à développer
- Combiner les différentes sources du droit tant national qu'international
- Appliquer les règles du droit positif dans la résolution d'un cas pratique

**2. Mettre en œuvre les différentes techniques d'interprétation et d'argumentation**

- Pondérer l'importance donnée à chaque source
- Exploiter la valeur argumentative des cas comparables pour s'inscrire dans une certaine cohérence juridique
- Poser un regard critique sur les interprétations juridiques proposées dans la doctrine et la jurisprudence
- Proposer de nouvelles interprétations de nature à renouveler la règle de droit légitime

**3. Défendre sa position juridique**

- Asseoir sa position juridique en formulant une argumentation et des conclusions motivées
- Structurer son raisonnement juridique en maniant intelligemment et avec précision l'analogie et le syllogisme, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Évaluer et démontrer la solidité de son raisonnement
- Anticiper les constructions divergentes et y répondre de façon argumentée et convaincante

**Un espace de réflexion critique sur le droit positif**

**Compétence 3 : Mobiliser les connaissances pour ouvrir un espace de réflexion critique et constructive sur le droit positif**

**1. Mettre le droit en relation avec des considérations de justice et d'utilité sociale :**

- Se former aux différentes conceptions de la justice
- Confronter les règles de droit à ces différentes conceptions pour l'interpréter et l'appliquer

- Associer rigueur de la technique et prise en compte de considérations éthiques dans sa démarche
- Prendre en considération les nécessités de la pratique et les besoins de la société auxquels le droit peut apporter des solutions

## **2. Appréhender l'élaboration et l'application du droit de façon critique :**

- Identifier les enjeux sociaux et politiques des phénomènes juridiques
- Resituer la règle dans son contexte social pour comprendre les défis et les choix auxquels les acteurs doivent faire face
- Prendre en compte les rapports de force dans l'élaboration et l'application du droit

## **3. Introduire l'interdisciplinarité dans son analyse et sa perception du droit**

- S'interroger sur les spécificités d'une approche juridique par rapport aux autres sciences humaines qui ont le droit pour objet
- Développer une réflexion critique sur la base de cette ouverture aux sciences humaines
- Favoriser une approche transversale du droit